



EXTRAIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30/06/2010

BILAN CONSOLIDÉ AU 30/06/2010

ACTIF (En M EUR)	IFRS	
	30.06.2010	31.12.2009
Caisse, Banques centrales	15 081	14 394
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	460 526	400 157
Instruments dérivés de couverture	9 374	5 561
Actifs financiers disponibles à la vente	98 849	90 433
Prêts et créances sur les établissements de crédit	70 244	67 655
Prêts et créances sur la clientèle	362 739	344 543
Opérations de location financement et assimilées	28 894	28 856
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 376	2 562
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 044	2 122
Actifs d'impôts	5 298	5 493
Autres actifs	51 825	37 438
Actifs non courants destinés à être cédés	987	375
Participation aux bénéfices différée	163	320
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 883	2 001
Immobilisations corporelles et incorporelles	15 241	15 171
Ecart d'acquisition	7 160	6 620
Total	1 133 684	1 023 701

PASSIF (En M EUR)	IFRS	
	30.06.2010	31.12.2009
Banques centrales	1 959	3 100
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	384 717	302 753
Instruments dérivés de couverture	9 974	7 348
Dettes envers les établissements de crédit	88 037	90 086
Dettes envers la clientèle	316 386	300 054
Dettes représentées par un titre	125 197	133 246
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 213	774
Passifs d'impôts	984	1 423
Autres passifs	60 736	48 800
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	542	261
Provisions techniques des entreprises d'assurance	78 613	74 451
Provisions	2 400	2 311
Dettes subordonnées	12 649	12 256
Total dettes	1 084 407	976 863
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres part du Groupe		
Capital souscrit	928	925
Instruments de capitaux propres et réserves liées	23 794	23 544
Réserves consolidées	18 452	18 336
Résultat de l'exercice	2 147	6 778
Sous total	45 321	43 483
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(170)	(1 279)
Sous total Capitaux propres part du Groupe	45 151	42 204
Intérêts minoritaires	4 126	4 634
Total capitaux propres	49 277	46 838
Total	1 133 684	1 023 701

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30/06/2010

(En M EUR)	IFRS		
	30.06.2010	31.12.2009	30.06.2009
Intérêts et produits assimilés	14 065	30 545	17 167
Intérêts et charges assimilés	(7 569)	(18 910)	(10 615)
Dividendes sur titres à revenu variable	99	329	134
Commissions (produits)	4 983	10 445	5 167
Commissions (charges)	(1 306)	(2 633)	(1 337)
Résultat net des opérations financières	2 431	947	(413)
dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 409	1 002	(359)
dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	22	(55)	(54)
Produits des autres activités	10 142	18 281	8 632
Charges des autres activités	(9 585)	(17 274)	(8 106)
Produit net bancaire	13 260	21 730	10 629
Frais de personnel	(4 728)	(9 157)	(4 673)
Autres frais administratifs	(2 880)	(5 679)	(2 769)
Dotations aux amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(458)	(930)	(442)
Résultat brut d'exploitation	5 194	5 964	2 745
Coût du risque	(2 142)	(5 848)	(2 429)
Résultat d'exploitation	3 052	116	316
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	58	15	(6)
Gains ou pertes nets sur autres actifs (1)	-	711	14
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	(42)	(18)
Résultat avant impôts	3 110	800	306
Impôts sur les bénéfices	(806)	308	(62)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 304	1 108	244
Intérêts minoritaires	157	430	213
Résultat net part du Groupe	2 147	678	31
Résultat par action ordinaire *	2,75	0,45	(0,22)
Résultat dilué par action ordinaire *	2,74	0,45	(0,22)

* Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés au 30.06.2009 du fait de l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription d'octobre 2009.

(1) La cession des actifs et passifs à Crédit Agricole Asset Management dans le cadre de l'opération Amundi a généré une plus-value nette de 732 M EUR au 31 décembre 2009.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	IFRS		
	30.06.2010	31.12.2009	30.06.2009
Résultat net	2 304	1 108	244
Ecart de conversion	1 537	(74)	(46)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(178)	1 512	230
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	(201)	(149)	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	5	10	3
Impôts	42	(414)	(133)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 205	885	114
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 509	1 993	358
Dont part du Groupe	3 256	1 552	142
Dont intérêts minoritaires	253	441	216

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE COUVRANT LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010

DELOITTE et Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P.136
92524 Nanully-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92 037 Paris-La Défense Cedex
SAS à capital variable
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale

Attestation des Commissaires aux Comptes relative aux informations financières consolidées du groupe Société Générale couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Au Président-Directeur Général de Société Générale,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de Société Générale et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations financières consolidées du groupe Société Générale relatives à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 (le « bilan », le « compte de résultat », et l'« état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »), telles que jointes à la présente attestation et établies dans le cadre de la publication au Maroc de ces informations destinées aux souscripteurs du Plan Mondial d'Actionnariat Salaré de Société Générale. Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction générale de Société Générale. Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les comptes semestriels consolidés résumés qui ont fait l'objet d'un examen limité dont les conclusions figurent dans notre rapport en date du 5 août 2010.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes semestriels consolidés résumés de Société Générale en date du 5 août 2010.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à rapprocher les informations présentées dans le « bilan », le « compte de résultat » et « l'état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » joints à la présente attestation avec les comptes semestriels consolidés résumés du groupe Société Générale couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 établis en conformité avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec les comptes semestriels consolidés résumés cités ci-avant.

Pour une meilleure compréhension du résultat des opérations de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, de la situation financière et du patrimoine du groupe Société Générale au 30 juin 2010, ainsi que de l'étendue de l'examen limité réalisé, les « bilan », « compte de résultat », et « état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » consolidés ci-joints doivent être lus conjointement avec les comptes semestriels consolidés résumés dont ils sont issus et notre rapport y afférent.

Cette attestation est régie par la loi française. Elle est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, notre responsabilité à l'égard de votre société et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Nanully-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 septembre 2010.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE et Associés

ERNST & YOUNG Audit

Damien Laurent
Jean-Marc Mickeler

Philippe Peuch-Lestrade